



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission  
Commission de réglementation et d'appels  
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

---

AVIS

## PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 2 mai 2025 – La Commission de réglementation et d'appels de l'île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 2 mai 2025.

- Le prix de l'essence ordinaire diminuera de 1,0 cent le litre.
- Le prix de l'essence super diminuera de 2,5 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 7,0 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du propane diminuera de 4,2 cents le litre pour Irving Energy, de 3,7 cents le litre pour Superior Propane, de 2,6 cents le litre pour Avenir Energy; et le prix pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum ne changera pas.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 146,2 et 147,3 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 153,5 et 154,7 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 149,8 et 151,0 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 108,9 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 88,0 et 91,4 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 9 mai 2025.